

PANEL CONSULTATIF
FEMMES ET
SERVICES FINANCIERS NUMÉRIQUES
DANS LA CEMAC

NOTE CONCEPTUELLE
SUR LES GROUPES DE TRAVAIL



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

Accroître la prise en compte de la dimension genre dans les réglementations pour les Services Financiers Numériques

Groupe de travail n°1



CONTEXTE

L'inclusion financière par le numérique vise à permettre aux personnes à faibles revenus de participer à l'économie afin de combler leurs besoins ordinaires.

Cependant, dans la CEMAC, les femmes restent les principales exclues du secteur financier formel. D'après les données du Global Findex, sur les plus de 27 millions de femmes habitant la zone CEMAC, en moyenne 74% d'entre elles étaient exclues du secteur financier formel en 2017. Aussi, l'écart entre les femmes et les hommes dans la possession d'un compte varie de 14 points de pourcentage (pp) au Tchad à 8 pp en République Centrafricaine. En outre, dans tous les pays de la CEMAC, les inégalités entre les hommes et les femmes dans l'accès aux comptes se sont creusées entre 2014 et 2017 selon les données du Global Findex 2017.

Une réponse politique intégrale se focalisant sur les besoins et les comportements spécifiques des femmes est donc nécessaire afin de réduire les inégalités d'accès entre les genres.

Ces actions politiques et réglementaires peuvent être sexospécifiques, cependant il est avant tout primordiale d'identifier les politiques et les réglementations ayant un impact avéré sur l'inclusion financière des femmes afin de les accentuer pour en maximiser l'impact. Il convient aussi de souligner que les politiques ou les réglementations ne sont pas neutres en termes de genre.

En effet, une politique sans distinction de genre peut aboutir à des effets négatifs souvent non intentionnels pour les femmes ou les hommes et ceci en raison de l'existence de conventions sociales (codifiées ou non). De la même manière, les réglementations non sexistes peuvent engendrer des conséquences différenciées entre les sexes et positives en termes de promotion de l'inclusion financière des femmes.

Par conséquent, les stratégies en faveur de l'inclusion financière peuvent permettre de documenter à la fois les différences existantes entre les sexes en matière d'inclusion financière ainsi que le plan d'actions (prenant en compte la dimension genre) à mettre en œuvre afin de combler les écarts, identifier et répondre ainsi aux besoins spécifiques des femmes. Dans ce contexte, il est essentiel d'identifier les lois discriminatoires ainsi que les conventions sociales contraignantes inscrites dans la loi, et servant directement ou indirectement de frein à l'inclusion financière des femmes.

Par ailleurs, de nombreux obstacles sociaux, culturels, économiques et politiques entravent la présence des femmes dans les sphères décisionnelles des autorités publiques et privées compétentes dans les domaines économiques et financiers.

Accroître la prise en compte de la dimension genre dans les réglementations pour les Services Financiers Numériques

Groupe de travail n°1



Aussi, la proportion de femmes aux postes ministériels dans la CEMAC était de 19.2% au 1er janvier 2020, selon le rapport “Femmes en Politique” de l’ONU FEMMES. Le pays le moins avancé dans le domaine est la Guinée Équatoriale, où les femmes représentent seulement 7% des ministres. Or, la présence de femmes à des postes clés permettraient également d’assurer une meilleure prise en compte de la dimension genre lors de l’élaboration des politiques publiques et des réglementations visant à faire progresser l’inclusion financière.

OBJECTIFS

Ainsi, le groupe de travail n°1 aura comme objectif d’apporter une réflexion sur les politiques publiques et les réglementations pouvant être mise en œuvre dans la CEMAC afin d’assurer la prise en compte de la dimension genre dans les cadres réglementaires favorisant l’essor des services financiers numériques.

Les actions du groupe de travail n°1 répondront aux objectifs suivants :

- Proposer des recommandations et des pistes de solutions concrètes afin d’assurer la prise en compte de la dimension genre dans les stratégies nationales et la stratégie régionale d’inclusion financière dans la CEMAC ;
- Proposer des recommandations afin d’assurer la collecte et l’analyse de données désagrégées par genre lors de l’élaboration de politiques publiques et des réglementations en matière d’inclusion financière ;

RESULTATS

Les actions du groupe de travail n°1 devront contribuer à l’atteinte du résultat suivant sur le long terme

- Les réglementations et les politiques publiques pour des services financiers numériques prennent en compte les besoins financiers des femmes et agissent en faveur de leur inclusion.

Accroître la prise en compte de la dimension genre dans les réglementations pour les Services Financiers Numériques

Groupe de travail n°1



THEMES A ABORDER

A titre indicatif, au cours des discussions de groupe, les membres du groupe de travail n°1 pourront notamment tenter de trouver des pistes de solution aux questions suivantes :

- Comment accélérer la prise en compte de la dimension genre dans le processus d'élaboration des politiques publiques / réglementations sur les SFN?
- Quels objectifs quantitatifs peuvent être fixés dans la SRIF pour mettre en évidence le fossé entre les sexes dans l'accès aux SFN ?
- Quelles actions peuvent être mise en œuvre par les régulateurs et les décideurs publics afin de promouvoir l'accès au financement pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) appartenant à des femmes ?
- Comment les décideurs publics et les régulateurs peuvent-ils encourager et inciter les prestataires de SFN à l'utilisation de nouvelles technologies pour atteindre les clientes vivant en zone rurale et dans les zones mal desservies?
- Comment les décideurs publics peuvent-ils promouvoir efficacement l'éducation financière répondant aux besoins spécifiques des femmes (y compris la budgétisation et l'épargne pour les dépenses du ménage et la santé et le bien-être de leur famille) afin de soutenir ainsi l'adoption des SFN ?
- Comment introduire des programmes d'éducation financière tout au long de la vie d'une femme afin de répondre aux besoins spécifiques aux différents stades de sa vie ?
- Collecte et analyse de données désagrégées par genre
- Quelles sont les bonnes pratiques issues d'autres pays engagés dans l'inclusion financière des femmes qui mériteraient d'être adaptées au contexte de la CEMAC ?

Accroître la prise en compte de la dimension genre dans l'offre de Services Financiers Numériques

Groupe de travail n°2



CONTEXTE

Les Services Financiers Numériques (SFN) offrent de nouvelles opportunités afin d'accélérer l'autonomisation économique des femmes.

A l'échelle mondiale, les évolutions successives du secteur financier ont conduit à l'essor de nouveaux produits et services financiers innovants. D'après les données du Global Findex, entre 2014 et 2017, plus de 240 millions de femmes supplémentaires ont ouvert un compte auprès d'une institution financière ou d'un service d'argent mobile. Cette insertion accrue des femmes dans le secteur financier formel contribue à l'accroissement de la capacité des femmes à faire face aux imprévus financiers et à ainsi améliorer leurs conditions de vie ainsi que celles des membres de leur foyer.

Cependant, de nombreux obstacles à l'égalité financière entre les femmes et les hommes subsistent.

D'après les données du Global Findex, en Afrique subsaharienne, 48 % des hommes et 37% des femmes ont accès à un compte. Dans la CEMAC, la portée de l'écart entre les sexes varie d'une économie à l'autre. En 2017, l'écart entre les femmes et les hommes dans la possession d'un compte était de 14 points de pourcentage (pp) au Tchad, 10 pp en au Congo et au Gabon, 9 pp au Cameroun et 8 pp au République Centrafricaine. Un écart s'étant par ailleurs accentué entre 2014 et 2017 pour tous les pays disposant de données disponibles.

Certains défis sociaux, culturels, économiques et politiques continuent d'entraver la pleine appropriation des SFN par les femmes.

Sur le plan économique et financier, le manque de confiance des femmes dans le système financier agit en tant que frein à l'inclusion financière des femmes. En effet, les clientes potentielles des prestataires de services financiers formels ont tendance à hésiter à recourir à ces institutions financières formelles car elles n'ont pas confiance dans les prestataires en question ou dans le système financier en général.

Par ailleurs, lorsque les femmes osent faire le pas vers les institutions financières formelles, le manque d'informations détaillées ou vulgarisées sur les produits et services financiers disponibles (notamment sur le coût des transactions) peut entraîner une mauvaise compréhension et décourager l'usage de ces produits et services.

Il convient également de souligner l'inefficacité de certains mécanismes de recours (notamment en cas de dénonciation de cas d'arnaques et de fraudes) et les asymétries d'information qui exposent certaines femmes à un risque accru de traitement injuste et inéquitable par les prestataires de services financiers. Une situation renforçant dans de nombreux cas la méfiance des clientes à l'égard des institutions financières formelles.

Accroître la prise en compte de la dimension genre dans l'offre de Services Financiers Numériques

Groupe de travail n°2



En outre, dans la CEMAC, les inégalités persistent dans l'accès à l'éducation entre les femmes et les hommes. Par conséquent, les femmes, ont généralement moins de compétences financières et numériques et sont alors moins à l'aise avec l'utilisation des services financiers numériques que les hommes.

Les prestataires de services financiers numériques ont un rôle essentiel à jouer dans la réduction des obstacles obstruant l'inclusion financière des femmes

A travers le monde, les prestataires de services financiers numériques prennent progressivement conscience des opportunités à leur portée afin de participer aux efforts collectifs pour faire progresser l'inclusion financière des femmes. De nombreux exemples illustrent l'impact positif de la conception et de la commercialisation de produits et services financiers adaptés aux besoins des femmes sur la progression de leur inclusion financière. Seulement, dans la CEMAC, les initiatives similaires peinent à émerger et souffrent souvent d'un manque de communication.

OBJECTIFS

Le groupe de travail n°2 aura pour but de formuler des recommandations à l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème de la finance numérique dans la CEMAC afin d'accroître la prise en compte de la dimension genre dans la conception et la commercialisation de produits et services financiers numériques.

De manière spécifique, les actions du groupe de travail n°2 répondront aux objectifs spécifiques suivants :

- Proposer des recommandations et des pistes de solutions concrètes afin d'assurer la prise en compte de la dimension genre dans les stratégies nationales et la stratégie régionale d'inclusion financière dans la CEMAC;
- Proposer des recommandations afin d'assurer la collecte et l'analyse de données désagrégées par genre lors de la conception et la commercialisation de nouveaux produits et services financiers numériques ;

Lors des discussions de groupe, les membres du groupe de travail seront encouragés à illustrer leurs recommandations à l'aide d'exemples de cas concrets ayant fait leurs preuves afin d'accroître la prise en compte de la dimension genre dans la conception et la commercialisation de produits et services financiers numériques.

RESULTATS

Les actions du groupe de travail n°2 devront contribuer à l'atteinte des résultats suivants sur le long terme :

- L'offre de Services Financiers Numériques est adaptée aux besoins des femmes;
- Les institutions financières mettent en place des actions afin d'accroître le nombre de femmes au sein des réseaux d'agents.

Accroître la prise en compte de la dimension genre dans l'offre de Services Financiers Numériques

Groupe de travail n°2



THEMES A ABORDER

A titre indicatif, au cours des discussions de groupe, les membres du groupe de travail n°2 pourront notamment tenter de trouver des pistes de solution aux questions suivantes :

Adéquation de l'offre et de la demande de SFN	Politiques et Réglementations
• Comment les fournisseurs de SFN peuvent-ils accroître la recherche, la collecte et l'analyse de données sur les besoins financiers des femmes ? Comment s'assurer de l'utilisation des données collectées pour encourager le développement de produits et canaux de distribution adaptés aux besoins des femmes ? • Comment définir de nouveaux collatéraux pour permettre aux femmes d'accéder à des garanties alternatives pour obtenir des prêts ? Quelles actions peuvent être menées en amont afin de soutenir les fournisseurs de SFN pour qu'ils acceptent ces nouveaux collatéraux? • Comment accélérer la transformation numérique des fournisseurs de SFN (tels que les établissements de microfinance) afin d'amener les SFN au plus près des femmes vivant dans des zones reculées ? • Comment assurer une représentation des femmes au sein des réseaux d'agents des fournisseurs de SFN ? • Comment améliorer la représentation de femmes au sein des instances de gouvernance des fournisseurs de services financiers numériques ?	• Quel nouveau produit ou service financier (susceptible d'améliorer l'inclusion financière des femmes) nécessite une modification de la législation ou une clarification du cadre réglementaire au niveau national ou régional ? • Comment les régulateurs peuvent-ils élaborer des réglementations permettant des garanties mobilières tenant compte de la structure des actifs des femmes? • Quelles mesures les régulateurs peuvent-ils prendre afin de mettre un terme aux pratiques commerciales déloyales et abusives de certains fournisseurs de SFN (conformément à la réglementation en vigueur) ? • Comment les fournisseurs de SFN peuvent-ils créer des voies de recours accessibles aux femmes en cas de fraude et tenant compte des contraintes auxquelles les femmes sont confrontées ? • Comment la collaboration entre les parties prenantes peut-elle aider à mettre en œuvre des programmes efficaces d'éducation financière ? Quel rôle pour les prestataires de services financiers en matière d'éducation financière ?

Renforcer les capacités des organisations de la société civile œuvrant pour la protection des consommatrices de SFN

Groupe de travail n°3



CONTEXTE

Les associations de protection des consommateurs et les organisations de femmes de la CEMAC sont confrontées à de nombreux défis. Les actions d'une large part de ces organisations sont freinées par un manque de capacité techniques et financières pour répondre aux besoins d'information, d'assistance et de soutien des consommateurs, et plus particulièrement des femmes dans la CEMAC.

Les défis tels que des informations et pratiques commerciales jugées mensongères, un manque d'informations claires quant aux coûts des transactions, des services à la clientèle insuffisants ou inexistants sont souvent cités par les associations de protection des consommateurs et les organisations de femmes en tant que freins à l'inclusion financière des femmes. Par ailleurs, de nombreux consommateurs de la zone CEMAC éprouvent des difficultés à obtenir une pièce d'identité qui leur permettrait d'ouvrir un compte et d'accéder aux services financiers numériques. Cette difficulté est bien plus importante chez les femmes.

Selon le rapport sur l'inclusion financière numérique des femmes en Afrique publié par la Fondation Gates, les femmes rencontrent de nombreux obstacles dans l'utilisation des services financiers.

Ces obstacles sont communs à de nombreuses femmes dans la zone CEMAC et peuvent provenir de la demande ou de l'offre des services financiers. Ces obstacles peuvent également être la conséquence de normes sociales ou de décisions juridiques ou réglementaires.

Sans un accompagnement des femmes en matière de protection des consommateurs, celles-ci resteront plus vulnérables aux réglementation et pratiques actuelles. L'écart entre les femmes et les hommes en matière d'inclusion financière, allant jusqu'à plus de 10 points de pourcentage dans des pays de la zone CEMAC tel que le Tchad, et l'écart entre les femmes et les hommes en matière d'éducation ont pour conséquence que les femmes sont souvent affectées de manière disproportionnées par ces défis. Ces entraves diminuent la confiance des consommatrices dans les services financiers et contribuent à l'exclusion financière persistante de celles-ci.

Le groupe de travail n°3 aura pour but de mettre en évidence les entraves à la réglementation en vigueur et les pratiques déloyales récurrentes préjudiciables aux consommatrices à l'échelle nationale et régionale. Il identifiera les parties-prenantes institutionnelles au niveau national et régional ainsi que des parties-prenantes privées et issues de la société civile ainsi que leur rôle à jouer en matière de protection des consommateurs.

Renforcer les capacités des organisations de la société civile œuvrant pour la protection des consommatrices de SFN

Groupe de travail n°3



Enfin, il proposera des recommandations aux régulateurs pour améliorer le soutien aux associations de protection des consommateurs et des organisations de femmes œuvrant afin d'assurer la protection des consommatrices de produits et services financiers .

OBJECTIFS

Les actions du groupe de travail n°3 répondront aux objectifs spécifiques suivants :

- Formuler des recommandations et proposera des pistes de solutions concrètes afin d'assurer le renforcement des capacités des associations de protection des consommateurs et des organisations de femmes dans l'exercice de leurs activités de plaidoyer et de défense des intérêts des femmes consommatrices de produits et services financiers.
- Préconiser des recommandations afin d'accélérer l'application du Règlement N°01-20/CEMAC/UMAC/COBAC du 3 juillet 2020 relatif à la protection des consommateurs de produits et services bancaires dans la CEMAC.
- Identifier les actions à mettre en œuvre afin de soutenir les associations de protection des consommateurs et les organisations de femmes dans l'obtention des soutiens opérationnels nécessaires pour l'exercice de leurs activités.

RESULTATS

Les actions du groupe de travail n°3 devront contribuer à l'atteinte du résultat suivant sur le long terme

- Les associations de protection des consommateurs et les organisations de femmes ont les moyens nécessaires afin d'accompagner les femmes et les informer sur leurs droits et sur l'offre de SFN.

THEMES A ABORDER

A titre indicatif, au cours des discussions de groupe, les membres du groupe de travail n°3 pourront notamment tenter de trouver des pistes de solution aux questions suivantes :

- Quels sont les obstacles rencontrés par les associations de protection des consommateurs et les organisations de femmes dans l'exercice de leurs missions ?
- Quelles actions concrètes pourraient améliorer l'efficacité des associations de protection des consommateurs et des organisations de femmes ?
- Quels rôles peuvent jouer les parties-prenantes de l'écosystème de la finance numérique aux niveaux national et régional pour favoriser le renforcement des capacités des associations de protection des consommateurs et des organisations de femmes ?

Accroître la communication sur le cadre de protection des consommatrices de Services Financiers Numériques

Groupe de travail n°4



Les organisations de femmes et les associations de consommateurs peuvent jouer un rôle essentiel dans la protection des utilisatrices de SFN, notamment en assurant une double mission: mettre en œuvre des actions d'éducation financière et de sensibilisation à l'utilisation des SFN en amont et, en aval, défendre leurs droits en cas de litiges. Leur indépendance vis-à-vis des fournisseurs de SFN les positionnent comme des instances d'accompagnement, de veille et d'information, nécessaires pour accélérer l'inclusion financière des femmes dans la région.

OBJECTIFS

Les actions du groupe de travail n°4 répondront aux objectifs spécifiques suivants :

- identifier les besoins et priorités en matière de communication et transparence à l'endroit des consommatrices, au regard des obligations d'information et de transparence (Titre 3) établies dans le Règlement N°01-20/CEMAC/UMAC/COBAC du 3 juillet 2020 relatif à la protection des consommateurs de produits et services bancaires dans la CEMAC .
- Formuler des recommandations afin d'améliorer les pratiques communicationnelles d'acteurs-clés sur la base de l'identification des manquements conformément à la réglementation en vigueur"
- Formuler des recommandations afin d'accroître la visibilité du règlement communautaire sur la protection des consommateurs et son appropriation par les organisations de protection des consommateurs, les organisations de femmes et les fournisseurs de SFN dans la CEMAC.

RESULTATS

Les actions du groupe de travail n°4 devront contribuer à l'atteinte du résultat suivant sur le long terme

- Un plus grand nombre de consommatrices sont informées quant à leurs droits, et les règles s'appliquant aux institutions financières et les produits et services financiers existants. .

Accroître la communication sur le cadre de protection des consommatrices de Services Financiers Numériques

Groupe de travail n°4



THEMES A ABORDER

A titre indicatif, au cours des discussions de groupe, les membres du groupe de travail n°4 pourront notamment tenter de trouver des pistes de solution aux questions suivantes :

- Quelle communication sur le cadre général de protection des consommateurs financiers ?
- Quelles actions peuvent être mise en œuvre par les différentes parties prenantes pour assurer plus de sensibilisation sur le cadre général de protection des consommateurs financiers ?
- Comment s'assurer de la compréhension des voies de recours en matière de règlements des différends par le plus grand nombre d'utilisatrices ?
- Quelles actions spécifiques peuvent être prises par les régulateurs et les superviseurs afin d'assurer la conformité des fournisseurs de SFN et la réglementation sur la protection des consommateurs (en particulier le respect des obligations de transparence et de divulgations des coûts).

Panel Consultatif sur les Femmes et les SFN dans la CEMAC

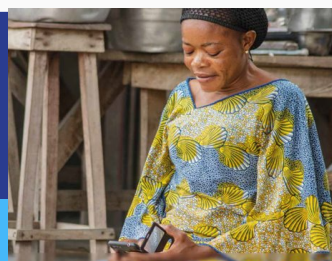
Liste des membres des groupes de travail



Groupe de travail n°1	Groupe de travail n°2
Facilitateurs UNCDF: - Alexis Ditkowsky - Joséphine Cousin	Facilitateur UNCDF: Olivia Lonkeu
- Josephine Atangana - Mohamadou Badiaga - Horore Bell Belga - Love Vera G. Ekoume - Antoinette M. Koudjal - Diane Ndeuna - Pepecy Ogouliguende - Agnes Ounounou - Ines Rigo Tsakira - Gisele Yitamben	- Hillary Barry - Isabelle A.Dessande - Nadine K. M. Mbenoun - Justin Jules Koutete - Gislaine M. Mackiza - Angela E. M. Mangue - Josiane S. M. Noukeu - Zakia Ognagna - Annick Sumo - Achille Tefong
Groupe de travail n°3	Groupe de travail n°4
Facilitateur UNCDF: Karim Dia	Facilitateur UNCDF: Annie Mutamba
- Christian R. A. Ngomo - Mermans Babounga - Prudence K. Essomba - Sorel Mouafo - Delphine Nouind - Marie-Pierre N. Biyiha - Marie E. P. K. Dombissi - Gwenaelle Simbi - Alexia Tata - Carlos Wafo	- Vanessa Abande - Isabelle Cuisenier - Rigobert Kenmogne - Virginie Mounanga - Crescence E. Nonga - Melisandre Moughani - Rose G. Ogoebandja - Christine B. Soro

Panel Consultatif sur les Femmes et les SFN dans la CEMAC

Ressources



Inclusion financière des femmes

- UNCDF, [Appel à l'action, Reaching Financial Equality for Women](#), 2021
- Banque Mondiale, [Women, Business and the Law](#) 2021
- New Faces New Voices (Women in Finance)/Centre de recherches pour le développement international, [Promouvoir l'inclusion financière des femmes en Afrique, Le cas du Cameroun](#), 2020
- G7/Gates Foundation, [Un partenariat du G7 pour l'inclusion financière numérique des femmes en Afrique](#), 2019
- CGAP, [Outils de base pour la réglementation des services financiers numériques](#), 2019
- Alliance For Financial Inclusion/Women's World Banking, [Policy frameworks to support women's financial inclusion](#), 2019
- Portail FinDev, [Guide FinDev des ressources sur l'inclusion financière des femmes en Afrique](#)
- Côte d'Ivoire, [Stratégie Nationale d'Inclusion Financière \(2019- 2024\)](#)
- [Stratégie Régionale d'Inclusion Financière dans l'UEMOA](#)

Protection des consommateurs de SFN

- [Règlement N°01-20 du 3 juillet 2020 relatif à la protection des consommateurs de produits et services bancaires](#)
- OCDE, [Principes de haut niveau sur la protection financière des consommateurs](#)
- [Enquête secteur bancaire 2017, Gabon](#)
- [Mise en œuvre de la protection des consommateurs dans les pays émergents](#)
- [World Bank, Good Practices for Financial Consumer Protection](#), 2017
- OCDE, [Les Principes et les Bonnes Pratiques Relatifs à la Sensibilisation et l'Education Financières](#),
- [Services financiers digitaux et protection des clients](#)
- [Les stratégies de communication des banques](#)
- [L'évolution de la communication des banques centrales](#)
- [Communication financière des banques européennes](#)
- [Communication des banques centrales](#)
- [La communication des banques centrales peine encore à influencer les acteurs économiques](#)

Panel Consultatif sur les Femmes et les SFN dans la CEMAC

Ressources



Protection des consommateurs de SFN (suite)

- [Le rôle des organisations de consommateurs pour soutenir les consommateurs de services financiers dans les pays à revenu faible et intermédiaire](#) (anglais)
- [3 façons d'élever la voix des consommateurs dans la réglementation financière](#) (anglais)
- [Concertation élargie sur les projets de règlement relatifs aux sanctions pécuniaires et à la protection des consommateurs des produits et services bancaires dans la CEMAC](#)
- [La protection des consommateurs : Harmoniser les règles en matière d'inclusion financière](#)
- [Promouvoir l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir économique des femmes et des filles](#)
- [Rapport sur l'indice de genre en Afrique 2019](#)
- [L'émancipation commence par l'identité](#)
- [A Policy Framework for Women-Led MSME Access to Finance](#)
- [Gender Data in Financial Inclusion](#)
- [Personas Show How Social Norms Impact Women's Financial Inclusion](#)

Panel Consultatif sur les Femmes et les SFN dans la CEMAC

Calendrier provisoire



Avril 2021

Mai 2021

Juin 2021

Sept. 2021

Panel #2


14 avril 2021

Panel #3


19 mai 2021

Panel #4


16 juin 2021

Panel #5


23 juin 2021

Panel #6


Date exacte
à confirmer



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor